



LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce mardi, nos négociateurs nationaux ont obtenu de la FNCA une Prime de Partage de la Valeur de 1500€ pour tous les salariés du Crédit Agricole.

Les organisations syndicales ont jusqu'à mardi prochain pour se positionner alors que les négociations sur les salaires n'ont pas été abordées puisqu'elles se dérouleront au mois de janvier. A cette occasion, SUD demandera comme à chaque fois une augmentation conséquente des salaires.

La FNCA a déjà laissé entendre que le montant de la prime impactera l'augmentation des salaires et la passera à 1200€ si les syndicats ne signent pas cet accord (chantage habituel de la FNCA).

LA DIRECTION DE CAPG DOIT NOUS DONNER PLUS ! Pourquoi ?

- 1) Dans notre CR, l'année commerciale s'annonce excellente et le résultat net arrêté à fin septembre s'élève déjà à plus de 90M€ !
- 2) Nous sommes assis sur un tas d'or avec un niveau de FRBG bien supérieur à la moyenne des CR et plus de 2 ans de résultat net provisionnés !
- 3) Ce n'est pas la crise pour tout le monde ! Cette année nos dirigeants se sont octroyés des primes pharaoniques dont le montant global s'élève à plusieurs millions d'euros !
- 4) La prime de 1500€ sera prise en compte dans les négociations salariales locales en 2023 et nous savons d'ores et déjà que nous n'obtiendrons rien ou très peu...
- 5) Et surtout, vous nous faites part lors de nos échanges de votre sentiment d'écœurement et d'injustice car les efforts intenses que vous fournissez à longueur d'année sont loin d'être récompensés comme ils le devraient !

**NOUS SOMMES D'ACCORD AVEC
VOUS !**

TROP C'EST TROP !

(Ou plutôt, « pas assez, c'est pas assez !!! »)

C'est pourquoi nous demandons à notre Direction

une rallonge de 1000€ POUR TOUS !

Nous porterons cette demande sous la forme d'une réclamation collective lors du CSE du 8 Décembre.

Si la Direction ne se positionne pas ou si elle se positionne défavorablement, nous sonderons nos adhérents pour savoir quelle suite nous devons donner et inviterons les autres salariés à s'exprimer sur notre mail : service.SUDCAMPGSyndicat@ca-pyrenees-gascogne.fr

RDV LE 8 DECEMBRE !